

1. Décembre 1781.

503

Sion. Nos neveux se diront que nous eûmes un prélat qui joignoit à l'étendue des vraies connoissances, la pratique solide des devoirs d'un pere des Chrétiens : que ses mœurs étoient saintes, que l'assiduité à ses augustes fonctions étoit constante, que dans la chaire de la vérité il augmenta les progrès de la religion, & que rempli de la charité évangélique il associa le pauvre au patrimoine de son siège... Si la postérité doit être heureuse par le succès de ceux qui vous imiteront, elle sera de même éclairée par les écrits que vous avez destinés à son instruction. Les amateurs des bonnes lettres & d'une piété pure & pleine de dignité, admireront également le ton de votre éloquence, lorsque vous confondez les incrédules ; & la douceur de votre persuasion, quand vous démontrez l'assortiment de la saine dévotion avec l'esprit ; la force de vos preuves, lorsque vous affermissiez l'autel de Dieu par les argumens même de l'impie ; & la justesse de vos lumières & de votre discernement, quand vous mesurez les bornes du pouvoir séculier & de l'autorité ecclésiastique : enfin les nations voisines, qui veulent partager nos avantages, réuniront leurs suffrages à ceux des François ; & dans tous les cœurs honnêtes votre gloire aura place avec votre doctrine.

